

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____ Néant

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le												Exercice N-1 clos le											
_ _ _ _ _						_ _ _ _ _						_ _ _ _ _						_ _ _ _ _					
1												2											

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210																				
	Production vendue	{ <table border="0"> <tr> <td>biens</td> <td rowspan="2">intracommunautaires</td> </tr> <tr> <td>services*</td> </tr> </table>	biens	intracommunautaires	services*	dont export et livraisons		215		214																	
			biens		intracommunautaires																						
	services*																										
					217		218																				
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222														
	Production immobilisée*												224														
Subventions d'exploitation reçues												226															
Autres produits												230															
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232															
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234														
	Variation de stock (marchandises)*												236														
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*												240														
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)										242														
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)										243														
	Rémunérations du personnel*												250														
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252														
	Dotations aux amortissements*												254														
	Dotations aux provisions												256														
Autres charges	{ <table border="0"> <tr> <td>dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*</td> <td>259</td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</td> <td>260</td> <td></td> </tr> </table>	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				262																	
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259																								
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																										
		Total des charges d'exploitation (II)										264															
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)												270															
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)										280														
	Produits exceptionnels		(IV)										290														
	Charges financières		(V)										294														
	Charges exceptionnelles		(VI)										300														
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)										306														
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)												310															
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2										312		314													
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*												316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles												318														
	Provisions non déductibles*												322														
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)												324														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247				écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330																
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)		986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)		987		Zones restructuration de la défense (44. terdecies)		127		Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)		138		342										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		Pôle de compétitivité (44. undécies)								350										
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344		Créance due au report en arrière du déficit		346						354										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354											
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)												356														
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :												360												
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS												Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372											
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381				Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380				n° du centre de gestion agréé :		388													
Montant de la T.V.A. collectée		374				Effectif moyen du personnel* :		376				dont apprentis :				handicapés :				Effectif affecté à l'activité artisanale		861					
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378				Montant des prélèvements personnels de marchandises* :		399																			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise _____ Néant

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le												Exercice N-1 clos le											
_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _												_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _											
1												2											

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				209		210												
	Production vendue	{ <table border="0"> <tr> <td>biens</td> <td rowspan="2">intracommunautaires</td> </tr> <tr> <td>services*</td> </tr> </table>	biens	intracommunautaires	services*	dont export et livraisons		215		214									
			biens		intracommunautaires														
	services*																		
					217		218												
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222												
	Production immobilisée*						224												
Subventions d'exploitation reçues						226													
Autres produits						230													
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234												
	Variation de stock (marchandises)*						236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240												
	Autres charges externes* :		(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier :)				242												
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244												
	Rémunérations du personnel*						250												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252												
	Dotations aux amortissements*						254												
	Dotations aux provisions						256												
Autres charges	{ <table border="0"> <tr> <td>dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*</td> <td>259</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles</td> <td>260</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					262							
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259																
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260																		
		Total des charges d'exploitation (II)				264													
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270													
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280												
	Produits exceptionnels		(IV)				290												
	Charges financières		(V)				294												
	Charges exceptionnelles		(VI)				300												
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)				306												
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310													
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312		314											
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318												
	Provisions non déductibles*						322												
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324												
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330										
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)	138											
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Pôle de compétitivité (44. undécies)	990					342								
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346					350								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1		352		Déficit col. 2		354									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)						356												
	Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :								360								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1		370		Déficit col. 2		372									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :		380		n° du centre de gestion agréé :		388									
Montant de la T.V.A. collectée		374		Effectif moyen du personnel* :		376		dont apprentis :											
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378		Montant des prélèvements personnels de marchandises* :		399		handicapés :		Effectif affecté à l'activité artisanale 861									

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2033 B - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2014 - 155 990